



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION
POSTES – Courrier / DUC

COM

OCTOBRE 2011 - Codes A & P

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com



Où va-t-on ?

446 agents en 2007, 380 en 2011 (source Poste / élection), combien en 2012 ?

La Poste a décidé le 12 mai 2010 (CDSP) de restructurer son organisation de la formation. Au motif de plus de proximité, d'avoir une formation mieux adaptée aux besoins, elle a engagé contre l'avis des organisations syndicales la décentralisation de la formation vers les établissements...

Cependant, s'il ne s'agissait que de rapprocher la formation des établissements, de répondre à l'attente des territoires, nul besoin de tout casser ! Sauf que ce projet a aussi et prioritairement un objectif économique, celui de réduire les coûts des structures et des emplois, de permettre une plus grande « flexibilité » de la formation ainsi territorialisée, de transférer des compétences... mais pas forcément les « êtres ».

Vous avez dit reconnaissance ?!

Dans sa logique du « moins couteux », le Courrier prévoit, pour 2012, 23 % de formation dispensée par l'UC (contre 46 en 2010) et pour 2015 10 % !

Quant à l'acquisition du savoir via les outils d'information moderne (internet, Web2...), La Poste mise sur la formation à distance des agents... mais se former à distance sera-t-il si bénéfique en termes de qualité et de développement des compétences ?

Aujourd'hui : Où en sommes nous ?

- Combien d'emplois ont été supprimés ou transférés en Ets ?
- Combien de formateurs reste-t-il ?
- Quelle reconnaissance professionnelle ?
- Quelles perspectives pour les assistant(e)s et les formateurs demain ?

Force Ouvrière a redemandé une audience sur les conséquences de cette réorganisation, notamment au niveau de l'emploi dans les campus, les conditions de travail et sur les perspectives d'avenir.

Cher(e)s collègues,

Du 11 au 18 octobre, vous serez appelé(e)s à élire vos représentants aux Comités Techniques, aux Commissions Administratives Paritaires (*fonctionnaires*) ou aux Commissions Consultatives Paritaires (*salariés*).

Cette année, l'enjeu de ces élections diffère des précédentes !

Ainsi, vous voterez :

- **Aux Comités Techniques**, ce qui déterminera la représentativité syndicale, vous désignerez les représentants syndicaux FO-COM qui défendront vos intérêts. La Poste devra réunir cette nouvelle instance pour traiter des sujets portant sur : l'organisation des services, la formation et le développement des compétences, les CHS-CT, l'égalité professionnelle, les évolutions technologiques, les méthodes de travail et leurs conséquences sur le personnel, la politique sociale...
- **Aux CAP ou CCP** qui traiteront tous les sujets ou recours portant sur votre situation personnelle (appréciation, avancement de grade, accident de travail, reclassement pour inaptitude, discipline...).

Pourquoi voter Force Ouvrière ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins de se poser en accompagnateur aveugle des réformes postales. Force Ouvrière est attachée à la politique contractuelle et au militantisme revendicatif.

Nous signons un accord lorsqu'il procure une avancée pour tous les postiers, fonctionnaires et salariés. Force Ouvrière n'est pas opposée à toute évolution dès lors que celle-ci s'inscrit dans une démarche de progrès et de justice sociale.

Les candidates et candidats FO sont d'abord vos collègues.

À Force Ouvrière, le résultat, l'action concrète et l'intérêt collectif guident notre engagement.

On ne peut pas faire du syndicalisme sans convictions. Les nôtres puisent leur source dans les valeurs de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'humanisme. Ce n'est pas un étendard, simplement l'expression de valeurs auxquelles nous croyons.

Notre volonté est de mieux vous défendre, de combattre les inégalités et d'améliorer vos droits et vos conditions de travail. Les candidats Force Ouvrière que nous présentons sont déterminés à poursuivre ces engagements, aujourd'hui et demain, au sein de l'Université du courrier!

Nos candidates et candidats au Comité technique de l'Université du Courrier

Philippe	ANDRE	CA2	Chartres
Patrick	HERSCHTEL	ACC33	Paris / Montreuil
Christian	DELMAS	CA2	Bordeaux / Toulouse
Thierry	SAU	CA2	Paris
Marie-Claude	VARAS CALLEJO	ATG2	Marseille
Philippe	PADUCK	ACC33	Bordeaux
Gilles	JOUE	CA2	Paris / Montreuil
Nicole	MALE	CT	Paris / Montmartre
Loïc	RIVIERE DELARUE	ACC33	Chartres
Evelyne	LEVEAU	ATGS	Orléans
Christian	DUPRE	CS	Lyon
Bernard	RIVET	CA2	Bordeaux / Poitiers

DU 11 AU 18 OCTOBRE, SOYEZ ACTEURS DE VOTRE AVENIR !

Votez Force Ouvrière !